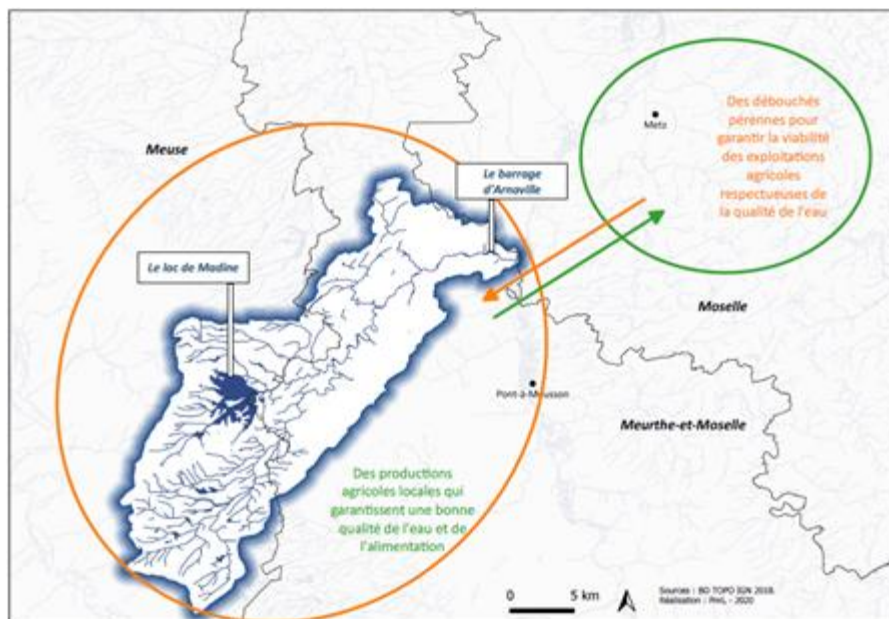


Communiqué de presse  
Le 13 Décembre 2021

**L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE OFFICIAISE LA SIGNATURE DU CONTRAT EAU ET CLIMAT  
AVEC SES PARTENAIRES DU RUPT-DE-MAD**

**Thiaucourt-Regniéville - A l'occasion de la démarche partenariale Mad'In L'eau Reine, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a invité les présidents des Communautés de communes Mad et Moselle et Côtes de Meuse Woèvre, du Syndicat des eaux de la Région Messine, du Parc naturel régional de Lorraine, des Chambres d'agriculture de Meurthe-et-Moselle et Meuse, de la Société Mosellane des eaux et de la Société Publique Locale Chambley-Madine ainsi que les agriculteurs du territoire à officialiser la signature du contrat « Eau et Climat ». Les signataires ont ainsi conforté leurs actions agissant comme un moteur dans l'adaptation au changement climatique, la préservation des ressources en eau potable et la reconquête de la biodiversité.**

**Valoriser la dynamique Mad'In L'Eau Reine**



***Du bassin versant du Rupt de Mad à la région messine.***

*Des productions agricoles locales qui garantissent une bonne qualité de l'eau et de l'alimentation avec la recherche de débouchés pérennes pour garantir la viabilité des exploitations agricoles respectueuses de la qualité de l'eau*

Le cours d'eau du Rupt-de-Mad représente 60 % de l'eau utilisée pour la production d'eau potable du Syndicat des Eaux de la Région Messine. C'est près de 200 000 habitants alimentés en direct et 200 000 supplémentaires en indirect. Cette signature valorise donc cette dynamique.

Marc Hoeltzel, Directeur général de l'agence de l'eau Rhin-Meuse précise « ce contrat de territoire est une réponse conciliant pratiques agricoles et préservation des ressources en eau. Il s'agit du contrat comportant le plus d'actions agricoles et pour lequel l'agence de l'eau Rhin-Meuse a déployé l'ensemble de sa boîte à outils : cultures à bas niveau d'impact, mise en place de filières agricoles, paiements pour services environnementaux. Le contrat prévoit 16, 8 M€ d'investissements avec une aide de l'agence de l'eau de 8 M€. 60 % de ces aides ont

déjà été accordés témoignant d'une véritable dynamique territoriale. Les 9 signataires souhaitent répondre à la fois à une logique économique et écologique. »

Suite à la signature, les participants ont pu déguster des burgers issus des productions locales et rencontrer des agriculteurs locaux. Parmi eux, Denis Raux, exploitant éleveur (Pannes) déclare « *Je suis fils d'agriculteur et jeune agriculteur. Ma conviction est de pouvoir travailler en prenant soin de la nature. La mise en place des paiements pour services environnementaux dans le cadre du contrat de territoire me permet une prise de risque car mon revenu est garanti. C'est pourquoi au côté de l'élevage sur herbe nous avons implanté des cultures à bas niveau d'impact : 12 hectares de prairies, 22 hectares de tournesol et 12 hectares de triticale (céréale).* »

Et Guillaume Ricard, agriculteur bio (Broussey) ajoute « *93% de mon exploitation se situe sur le bassin versant du Rupt de Mad. Il s'agit d'une exploitation en polyculture élevage. Le fait d'être agriculteur bio, nous permet d'avoir des débouchés assez facilement pour nos produits notamment pour les ovins. Cela permet aussi de ne plus utiliser de produits phytosanitaires et de contribuer à la préservation de la qualité de l'eau. Nous mettons l'accent sur la préservation des prairies en valorisant le foin produit en vente dans les animaleries et au zoo d'Amnéville.* ».

### **Agir en faveur de tous les habitants du bassin**

Étendu sur 382 km<sup>2</sup>, le bassin versant abrite des surfaces agricoles, à raison de 22 000 hectares, prairies permanentes et forêts ainsi que le Rupt-de-Mad, rivière de 54,6 km dont l'eau permet d'alimenter l'agglomération de Metz et ses 200 000 habitants.

Depuis 2016, cet équilibre est perturbé en raison de fortes alternances de périodes de sécheresse et de pluies qui amputent les rendements agricoles se traduisant par une présence accrue de nitrates ; nitrates qui dégradent la qualité de l'eau et dont la valeur dépasse parfois même la norme de potabilité de celle-ci.

Par conséquent, il était temps d'agir à travers cette nouvelle démarche partenariale "Mad'In l'Eau Reine" sur le bassin versant du Rupt-de-Mad, dynamique ayant abouti à la formalisation du contrat de territoire « Eau et Climat » décliné en 4 axes :

- Reconquérir la qualité des eaux vis-à-vis des pollutions ponctuelles et diffuses en contribuant à l'atténuation du changement climatique.  
Les actions portent sur l'intégration de cultures résilientes et à bas niveau d'impact sur la ressource dans les systèmes d'exploitation et la mise en place d'une stratégie « filières » visant à valoriser les productions à bas niveau d'impact issues du bassin versant sur l'agglomération messine. avec l'ensemble des partenaires concernés.
- Restaurer les milieux naturels aquatiques et lutter contre l'érosion de la biodiversité
- Sécuriser l'approvisionnement en eau potable
- Animer et communiquer sur la base des orientations définies par le forum politique Mad in l'Eau Reine

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses actions ont déjà été mises en place, dont les résultats se font déjà ressentir :

- 55 diagnostics technico-économiques (20 prévus en 2022) pour orienter les agriculteurs vers des systèmes plus vertueux ayant abouti à :
  - 2 458 ha convertis en bio, 600 ha prévus en 2022
  - 613 ha remis en herbe (MAEC), 100 prévus en 2022
  - 354 ha supplémentaires de cultures à bas niveau d'impact
  - Acquisition de matériel de gestion de l'herbe : 20 réalisations
  - Triage et stockage collectifs de céréales bio : 3 exploitations
- Des actions filières pour valoriser et pérenniser ces nouvelles productions avec notamment :
  - Une étude sur le choix de filières à bas niveau d'impact à développer (luzerne-avoine) / *Mosellane des Eaux*
  - Le développement d'une filière blé-farine-pain bio / *Parc Naturel Régional de Lorraine*
  - Le développement de la filière bovine et ovine Marque parc / *Parc naturel régional de Lorraine*
  - L'expérimentation sur les filières à bas niveau d'impact (miscanthus-silphie) / *Mosellane des eaux*
  - Le renforcement des démarches existantes par une certification Haute Valeur Environnementale / *Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle*

- La transformation des productions issues du Rupt de Mad / *Conserverie locale de Metz*

Avec ce contrat de territoire « Eau et Climat » 2021-2024, tous les acteurs s'engagent pour la reconquête du bon état du Rupt-de-Mad et la préservation des ressources en eau potable de la région messine, aussi bien en ville que dans les campagnes.

### **A propos de l'agence de l'eau Rhin-Meuse**

Pour prévenir et limiter les atteintes aux milieux naturels liées à nos différents usages de l'eau au quotidien, l'agence de l'eau Rhin-Meuse, établissement public de l'État, apporte ses connaissances, ses compétences et ses financements nécessaires à la mise en place des actions vertueuses en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques sur son territoire d'intervention en tout ou partie : Ardennes, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Rhin.

### **L'agence de l'eau Rhin-Meuse protège notre patrimoine commun.**

Contacts presse : Agence Oxygen

Vivien MICHELET

Tél : 03 67 10 05 68

[agencedeleaurhinmeuse@oxygen-rp.com](mailto:agencedeleaurhinmeuse@oxygen-rp.com)

Agence de l'eau Rhin-Meuse

Florence CHAFFAROD

Tél : 03 87 34 47 59

[florence.chaffarod@eau-rhin-meuse.fr](mailto:florence.chaffarod@eau-rhin-meuse.fr)



Retrouvez toute l'information de l'agence de l'eau Rhin-Meuse sur : [www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)